

Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le

ID : 091-219102076-20250129-ACTE202500916-DE

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N° 2025 009 16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

| | |
|---|--|
| DATE DE CONVOCATION 23 janvier 2025 | L'an deux mille vingt-cinq, le 29 janvier à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire. |
| DATE D'AFFICHAGE 23 janvier 2025 | Étaient présents : M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, MME MILLER, et M. FROGER Maires adjoints, M. DELAHAIE, M. MONROIG, MME RAFOUJAUULT, M. SIPA, M. GOUSSEFF, MME NOËL, M. LAURENT, MME BALRADJE et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS | |
| EN EXERCICE : 24 | Absents représentés : MME BESANÇON par M. MATT, M. LEDUC par M. LAURENT, M. PICARD par M. SIPA, MME MERTZ par MME ROCH et M. FRIMON-RICHARD par MME RAFOUJAUULT. |
| PRÉSENTS : 16 | Absent excusé : M. LANOË |
| VOTANTS : 21 | Absents : M. BETTI et MME TISSOT MME DELAVOIX a été élue secrétaire de séance. |

RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITÉ CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION – ANNÉE 2023

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.5211-39), le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération transmet, chaque année, le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal accompagné du compte administratif aux maires de chaque commune membre.

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la présentation faite par la commission des finances et des affaires administratives, le 22 janvier 2025,

CONSIDERANT que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 30/01/25
et de la publication le : 31/01/25
Le Maire



Edouard MATT



Pour extrait conforme,
Le Maire

Edouard MATT